Institut de Formation et de Recherche Européen en Psychophonie Marie-Louise Aucher®
Siège social : 1, allée George Sand – 31320 Auzeville Tolosane

ANNÉE PROBATOIRE 2027

Nous vous rappelons que le suivi des trois degrés de Psychophonie® est nécessaire à l'entrée en formation de l'année probatoire. Le suivi de l'Année Probatoire et le rendu des travaux demandés ouvre sur la formation d'Animateur ou de Praticien en Psychophonie mla® après décision de l'équipe pédagogique.

Modalités d'inscription : envoyer un CV avec photo (en précisant notamment les éléments de votre pratique musicale, vocale, corporelle et le suivi des degrés : dates/formatrices) **et une lettre de motivation** par mail à l'équipe pédagogique : ifrepmla@gmail.com

Dates de dépôt des dossiers : entre le 15 janvier et le 15 avril 2027

CALENDRIER

1ère session :
Du jeudi **06 mai 2027 à 14h** au dimanche **09 mai 2027 à 15h** (22h de formation)
Formatrices : Escot Odile et Rizand Françoise
Lieu : Verrières en Forez (42)

Suite à la première session, il vous sera demandé de :

- Participer à un atelier collectif de Psychophonie (prix dépend de l'animateur qui vous reçoit, de la durée de l'atelier etc…)
- Prendre une séance individuelle de Psychophonie (compter environ 50€/h)
- Rendre deux travaux écrits (schéma et tableau à compléter fournis dans le livret qui vous sera distribué)

2ème session :
du lundi **25 octobre 2027 à 14h** au jeudi **28 octobre 2027 à 15h** (22h de formation)
Formatrices : Baudey Sandrine et Escot Odile
Lieu : à définir

Suite à la deuxième session, il vous sera demandé de :

- Rendre un écrit de synthèse de ces deux sessions et faire l'analyse psychophonique d'un chant
- Faire deux courtes vidéos de vocalises chantées

Tarifs pour les deux sessions : temps de formation (2 * 22h) + livrets de formation + relecture et retours des travaux

- **Formation personnelle ou** prise en charge **FIFPL :** 550€ * 2 = **1100€**
- **Prise en charge par la formation professionnelle, AGEFICE :** 880€ * 2 = **1760€**
- **40€** d'adhésion à l'IFREPmla pour une année civile

Suite aux deux sessions de l'année Probatoire, et après décision de l'équipe pédagogique quant au rendu de vos travaux, vous serez accepté ou non pour la suite de la formation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

L'équipe pédagogique de l'IFREPmla